SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 5 février 2018

Secrétaire Général: François LOPEZ - Secrétaire Général Adjoint: Serge GOURDAIN

Présents: François LOPEZ - Serge GOURDAIN



REMERCIEMENTS

La **Famille GRANOTTIER** remercie les personnes du District de Lyon et du Rhône de Football pour les témoignages apportés lors du décès de Monsieur Jean GRANOTTIER.

La **Famille GARDON** remercie les personnes du District de Lyon et du Rhône de Football pour les témoignages apportés lors du décès de Monsieur Michel GARDON.



COMMUNICATION

FORMATION pour une bonne gestion de son club

Sport Randonnée et Vie Associative nous présente leurs actions « associatives » à travers un guide de formations du premier semestre Le Département du Rhône.

<u>Ces formations sont gratuites, elles sont réservées aux associations de Rhône et se déroulent de 18h00 à 20h00.</u> Voici le programme – Lieux et dates

COMPTABILITE

Module 1 – Découvrir et s'initier à la comptabilité des associations

Lieu: Espace associative du Rhône

Dates: mardi 30 janvier et jeudi 1^{er} février, mardi 6 et jeudi 8 février 2018

Module 2 – Etablir un bon budget prévisionnel pour préparer l'avenir de mon association

Lieu: Maison du Rhône de Villefranche sur Saône

Dates: lundi 5 et mercredi 7 mars 2018

JURIDIQUE

Module 1 – Rôle et fonction de l'AG, du CA et du bureau de mon association

Lieu : Maison du Rhône de Villefranche sur Saône

Dates: mardi 6 et jeudi 8 mars 2018

Module 2 - Plan Vigipirate et manifestations - Comment sécuriser les évènements de mon association

Lieu : Espace associative du Rhône Dates : mardi 13 et jeudi 15 mars 2018

Module 3 – La règlementation sociale et fiscale liée à la production et à la diffusion de spectacles

Lieu : Maison du Rhône de Villefranche sur Saône

Dates : mardi 20 et jeudi 22 mars 2018 **Module 4 – Le bulletin de salaire** Lieu : Espace associative du Rhône Dates : mardi 27et jeudi 29 mars 2018

MANAGEMENT

Module 1 – Renouveler paisiblement l'équipe dirigeante de mon association

Lieu : Maison du Rhône de Villefranche sur Saône

Dates: mardi 24 avril 2018



Module 2 – Être bénévole – Un atout pour trouver un emploi

Lieu: Maison du Rhône de Villefranche sur Saône

Dates: mercredi 25 et lundi 30 avril 2018

Module 3 – Prendre des notes en réunion et rédiger le compte-rendu

Lieu : Maison du Rhône de Villefranche sur Saône

Dates: jeudi 26 avril et jeudi 3 mai 2018

Module 4 - Animer et conduire une réunion avec efficacité

Lieu: Espace associative du Rhône

Dates: mardi 15 et jeudi 17 et mardi 22 mai 2018

INFORMATIQUE

Module 1 - Comprendre et pratiquer les réseaux sociaux : Linkedin, Facebook, Twitter

Lieu: C.C.I BEAUJOLAIS

Dates: jeudi 24 et mardi 29 et jeudi 31 mai et mardi 5 juin 2018

Module 2 Créer le site internet de son association

Lieu: C.C.I TARARE

Dates: mardi 12 et jeudi 14 et mardi 19 et jeudi 21 juin 2018

Inscriptions et renseignements:

146 rue Pierre Corneille – Lyon 3^{ème}

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45

Téléphone: 04 72 61 71 66

Courriel : <u>espace-associatif@rhone.fr</u>



MEDAILLES 2017/2018

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

Les clubs et les présidents des Commissions du DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL sont invités à demander une récompense (médailles) pour un de leurs dirigeants pour la saison 2017/2018. Le candidat doit avoir au moins 10 années au service du football. Pour cela les clubs et commissions doivent compléter le formulaire (Proposition de récompense) qui se trouve en fin de PV et téléchargeable sur le site internet du DISTRICT DE LYON ET DU RHONE et le retourner au DISTRICT avant le <u>lundi 19 février 2018 dernier délai</u>.

Réception des demandes de médailles du DLR par les clubs :

AS CONFLUENCE
SO GIVORS
FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS
MDA FOOT CHASSELAY
USEL FOOT
F.C FRANC LYONNAIS
ODENAS CHARENTAY ST LAGER



ANNUAIRES 2017/2018

Les clubs peuvent récupérer leurs annuaires auprès de leur groupement respectif ou pour les clubs Foot Entreprise, Foot Loisir et FUTSAL auprès de leur Commission respective.



APPEL DISCIPLINAIRE

AFFAIRE AD 09 : Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 5-4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline de JSO GIVORE contre la Commission de Discipline : U15 D4 Poule G du 25/11/17 – JSO GIVORE // CZ OZON